

EHPAD : IL FAUT DES MOYENS POUR SAUVER DES VIES PAS DEMAIN, TOUT DE SUITE !

Communiqué de l'UD FO de Loire-Atlantique

15 avril 2020

Les ravages du Covid 19 parmi les personnes âgées sont terrifiants. Les familles, les personnels, les résidents, tout le monde est horrifié par cette situation dont les pouvoirs publics portent l'entière responsabilité.

D'abord car aucune recommandation n'a été adressée aux EHPAD pour intégrer les nouveaux résidents (Ex. quatorzaine) et pour lutter contre la propagation du COVID. Ensuite, parce que jusqu'au 2 avril, les pouvoirs publics ont masqué la réalité en ne tenant pas compte des décès survenant en EHPAD ou à domicile dans le suivi statistique de la crise sanitaire.

De plus l'impréparation en établissement comme à domicile est scandaleuse ! C'est non seulement de l'incurie mais comment ne pas penser qu'il s'agit d'une incurie volontaire ?

Depuis des semaines, voire plusieurs mois, il était prévisible qu'un des secteurs à protéger au premier chef était celui des EHPAD puisqu'ils abritent des résidents âgés et pouvant présenter déjà des pathologies les affaiblissant.

Personne ne peut admettre qu'aujourd'hui encore les protections - masques, surblouses, lunettes ne soient mises à disposition dans de nombreux établissements que s'il y a un cas déclaré. Personne ne peut admettre que le gouvernement ait pris la décision de récupérer - au début de l'épidémie - les protections qui se trouvaient dans les établissements pour les transférer à l'hôpital. Personne ne peut admettre que le personnel en EHPAD ne soit pas systématiquement testé, en particulier lorsqu'il a été en présence d'une personne COVID 19. Pas dans 3 semaines, aujourd'hui, pour éviter la contagion.

C'est irresponsable. C'est ainsi pour exemple, que dans deux EHPAD sur REZE (Saint Paul et Alexandre Plancher) les nouvelles admissions n'étant pas testées, deux nouveaux résidents ont contaminé d'autres résidents de ces établissements.

Tout le monde reconnaît que le confinement de l'ensemble des résidents dans ces structures est une aberration puisqu'il entraîne nécessairement un isolement préjudiciable à l'état de santé des résidents.

Qui peut admettre que des directives soient données pour que les résidents en EHPAD ne soient pas transférés à l'Hôpital alors que leur état le nécessite mais, du fait de leur âge et de leur état, soient mis sous sédatif en attendant la mort ?

Pourquoi ni le Préfet, ni l'ARS ni le Département interrogés par les organisations de retraités, ne nous donnent pas la garantie que ce n'est pas le cas dans notre département d'autant que nous savons pertinemment que le CHU de Nantes comme le centre hospitalier de Saint Nazaire ont de nombreux lits disponibles.

L'exigence première n'est-elle pas d'être protégé et soigné ?

Depuis des années, nous dénonçons le manque criant de personnels, les conditions de travail et la situation salariale en établissement, produit de la politique d'austérité des gouvernements successifs. Il est évident que le confinement exige un surcroît de travail en établissement alors même qu'en temps normal il manque déjà du personnel et que des agents sont absents parce qu'ils sont eux-mêmes malades.

Le Plan grand Age de 2006 prévoyait un taux d'encadrement en EHPAD d'un professionnel pour un résident. 15 ans plus tard, on atteint péniblement un taux d'encadrement de la moitié !

Aujourd'hui si les résidents ne meurent pas du COVID, ils vont mourir de solitude !

Pourquoi le Préfet ne répond-il pas à la question précise : « *Le Plan d'Alerte et d'Urgence en application de la loi du 30 juin 2004 est-il mis en place dans toutes les communes du département qui oblige un recensement, un suivi et un accompagnement des personnes âgées isolées, dans cette période de confinement qui peut entraîner des effets psychologiques d'inquiétude et d'angoisse?* »

La récente découverte par le Président de la République et son gouvernement que les personnels de santé sont des gens formidables et qu'ils sont mal rémunérés (par ceux-là même qui le découvrent) ne saurait masquer la réalité de terrain et nos revendications :

- des masques chirurgicaux et FFP2, des surblouses **tout de suite** pour tous les personnels en EHPAD,
- des tests de dépistage pour tous les personnels à domicile comme en établissements, **tout de suite**,
- des agents en plus, **tout de suite**,
- application immédiate de la norme 1 professionnel pour 1 résident,
- augmentation immédiate des salaires des professionnels à domicile comme en établissement.

LE RESTE C'EST DU BARATIN !